

Sur les traces des pèlerins flamands, hennuyers et liégeois au Monastère Sainte-Catherine du Sinaï

Au Moyen Age et aux siècles qui suivirent, la visite du Sinaï fut considérée comme un complément naturel au saint voyage de Jérusalem (1a). Les pèlerins se sentaient attirés vers ce coin écarté du proche Orient non seulement par les souvenirs bibliques qui y étaient indissolublement attachés, mais également par la présence, dans le monastère construit aux pieds du mont de Moïse, des insignes reliques de la bienheureuse vierge Catherine, dont le culte avait acquis dans toute la Chrétienté une si large diffusion.

La visite de cet endroit célèbre et des vestiges vénérables qui y étaient conservés s'accomplissait alors, comme de nos jours encore, sous la conduite des moines grecs qui, depuis des temps immémoriaux, occupent le monastère, en suivant un itinéraire fixé par la tradition. Les pieux voyageurs ne manquaient pas de s'arrêter à tous les sites illustrés par quelque épisode de l'Exode, par quelque trait de la vie des pères du désert ou par quelque merveille se rattachant à la légende de sainte Catherine, assurés qu'ils étaient de gagner maint pardon et mainte indulgence (1b).

Quand, fatigués de ces pieux exercices, qui comportaient entre autres l'ascension du mont de Moïse et du mont Sainte Catherine, ils avaient regagné le monastère,

(1a) Pour une vue d'ensemble, voir E. Delaruelle et E.-R. Lalande, *L'Eglise au temps du Grand Schisme et de la crise conciliaire*, Paris, 1964 (dans : Fliche et Martin, *Histoire de l'Eglise*, t. XIV), p. 573-587.

(1b) On en trouvera l'énumération dans Ch. Potvin, *Oeuvres de Ghillebert de Lannoy, voyageur, diplomate et moraliste*, Louvain 1878 (Académie royale de Belgique; Siècle littéraire des ducs de Bourgogne), p. 94-95.

ils allaient se recueillir dans l'église devant le tombeau de la sainte patronne de l'endroit, tout heureux d'obtenir quelques gouttes de l'huile qui émanait de sa dépouille. S'ils disposaient de quelque loisir et avaient un peu de lettres, ils se laissaient aller à leur inspiration pour composer un poème en l'honneur de la sainte et suspendaient la feuille qui en portait le texte à proximité du tombeau (2). Mais s'ils n'avaient pas le temps ni le talent d'improviser un texte de ce genre, ils se contentaient de graver leur nom et parfois leurs armes dans la salle qui leur servait de logement et peut-être aussi d'oratoire.

Ce local, qui est situé un peu en retrait de la basilique construite par l'empereur Justinien et est accessible par un escalier dérobé, n'a subi, depuis le XVe siècle, époque de la plus grande affluence de pèlerins, aucune transformation notable dans son architecture; tout au plus a-t-il reçu quelques aménagements pour pouvoir servir de réfectoire aux moines, dont le plus visible consiste dans l'introduction d'une imposante table de bois qui occupe une grande partie de sa longueur (3).

C'est une salle de forme allongée, mesurant 17 m. de long sur 5 m. de large, accessible par une porte qui s'ouvre au centre du mur est; elle ne prend le jour que par une large baie donnant sur la face ouest. Sa couverture consiste en une voûte en berceau brisé de 7 m. de haut. Celle-ci est renforcée de distance en distance par cinq arcs doubleaux en pierre de taille,

(2) G. Gerster, *Sināi, Land der Offenbarung*, Berlin, 1961, p. 201 (traduit sous le titre *Sināi, terre de Révélation*, Paris, 1961). Nous avons relevé deux exemples de cet usage, l'un fourni par l'itinéraire de Jean Adornes (voir notre étude: *Voyage de quelques Brugeois en Egypte et en Palestine*, dans *Ad Harenas*, Bruges, 1960, p. 270), l'autre par le récit du frère franciscain Felix Fabri (*Evagatorium in Terrae Sanctae, Arabiae et Egypti peregrinationem*, éd. C.D. Hassler, Stuttgart, 1843, vol. II, p. 500).

(3) Voir A. Champdor, *Le Mont Sināi et le Monastère Sainte-Catherine*, Paris, 1963, p. 68, fig. du bas.

mesurant environ 0,50 m. de large et formant une légère saillie. Au fond de la salle, du côté opposé à la fenêtre, le mur est percé en son centre d'une niche en cul de four, ornée actuellement d'une peinture représentant la Vierge : c'est ici que, d'après la tradition, les prêtres francs célébraient la messe suivant le rite romain.

Certains voyageurs modernes (4) avaient eu l'attention attirée par la présence, sur l'encadrement de la porte et de la fenêtre, ainsi que sur les arcs de la voûte, de nombreuses signatures qui avaient été gravées avec un certain soin par les pèlerins de passage; ces signatures, datant la plupart du XVe siècle, étaient parfois accompagnées d'armoiries et d'emblèmes (5).

Mais, si ces inscriptions étaient connues depuis assez longtemps (5 bis), ce fut M. H. L. Rabino qui eut le premier l'idée d'en faire le relevé complet, au cours des deux séjours qu'il fit au Sinaï il y a une trentaine d'an-

(4) Le Major C. S. Jarvis, dans sa vivante description de la presqu'île sinaïtique (*Yesterday and To-day in Sinaï*, Edimbourg-Londres, 1931), avait noté quelques-unes des armoiries (p. 231-234); mais les héraldistes anglais auxquels il avait soumis ses relevés n'étaient pas parvenus à les identifier.

(5) La haute qualité épigraphique d'un certain nombre de ces inscriptions et des armoiries qui les accompagnent a fait émettre l'hypothèse (e.a. par Rabino et Gerster) que celles-ci avaient été gravées par des professionnels, établis au couvent. Dans ce cas, il faudrait supposer, suivant la suggestion que m'a faite M. Schouteet, archiviste de la ville de Bruges, que chaque pèlerin fournissait au graveur un modèle de sa signature. Ainsi s'expliquerait la diversité de style des inscriptions émanant des membres d'un même groupe (comme p.e. les membres du groupe conduit par Anselme Adornes). Certaines de ces inscriptions sont gravées assez profondément, tandis que d'autres ne sont tracées que superficiellement.

(5 bis) A la veille de la première guerre mondiale, une expédition prussienne conduite par Carl Schmidt avait déjà fait un relevé des inscriptions grecques, arabes et franques alors visibles. Cette riche documentation fut égarée ou détruite au cours des années de guerre; voir C. Schmidt et B. Moritz, *Die Sinaï-Expedition im Frühjahr 1914*, dans *Sitzungsberichte der preussischen Akademie der Wissenschaften*, Philol.-hist. Kl., 1926, VIII-IX, p. 24-34 (en particulier p. 32).

nées. Il publia le résultat de son travail dans un intéressant article paru au Caire en 1937 (6). Les transcriptions de Rabino ne sont pas toujours d'une exactitude rigoureuse, mais elles représentent un bon point de départ pour une étude plus poussée de ces documents, où apparaissent les noms de pèlerins originaires de divers pays d'Europe, tels que l'Allemagne, la France, l'Angleterre, et aussi les Pays-Bas.

Ayant eu nous-même l'occasion de visiter le monastère du Sinaï au mois d'avril 1963, nous n'avons pas manqué d'aller examiner de plus près les inscriptions du réfectoire, d'autant plus que, parmi les noms répertoriés dans l'article de Rabino, il y en avait plusieurs qui nous étaient connus par des récits de pèlerins auxquels nous nous étions spécialement intéressé (7). Nous n'eûmes pas de peine à repérer ces signatures et, grâce à l'obligeante collaboration de certains de nos compagnons de voyage (8), nous pûmes ramener de notre expédition de bonnes photographies de ces documents encore peu connus chez nous.

(6) M. H. L. Rabino, *Le monastère de Sainte Catherine (mont Sinaï). Souvenirs épigraphiques des anciens pèlerins*, dans *Bulletin de la Société Royale de Géographie d'Égypte*, Le Caire, t. XIX (1937), fasc. 1 (portant le millésime 1935), p. 21-126, avec de nombreuses planches et dessins. Cet article a aussi paru sous forme de brochure. Nous tenons à remercier le Chev. Guy de Schoutheete de Tervarent, ancien ambassadeur de Belgique au Caire, de nous avoir fait connaître ce travail. Quelques nouveaux détails sont fournis par G. Schnat, *Drei Niedersächsische Sinaïpilger um 1330*, dans *Festschrift P. E. Schramm*, Wiesbaden, 1964, Bd. I, p. 461-478.

(7) Voir l'article mentionné plus haut (*Ad Harenas*, p. 272).

(8) Notre reconnaissance va surtout à M. l'abbé L. Verberck, professeur à l'athénée de Lierre, ainsi qu'au Dr Jehan Reymond, de Genève. M. Ph. Derchain, maître de conférences à l'université de Strasbourg, nous a procuré d'utiles documents photographiques dont nous avons fait usage dans cet article. M. A. Mekhitarian, secrétaire général de la Fondation Egyptologique Reine Elisabeth, nous a également prêté son aimable concours pour la mise au point des documents photographiques reproduits ici. Nous les remercions tous pour l'aide précieuse qu'ils nous ont apportée.

C'est le résultat de cette exploration, malheureusement trop rapide, dont nous désirons faire part dans les pages qui vont suivre, ayant principalement en vue d'établir la correspondance entre les signatures relevées au Sinaï et les données que nous possédons d'autre part sur les activités et les voyages de certains de nos compatriotes du XVe siècle dans ces parages.

La série des visiteurs venus des Pays-Bas s'ouvre par le sire Ghillebert de Lannoy, le fameux ambassadeur et agent d'information de Philippe le Bon, qui, au début du XVe siècle, a sillonné les chemins de l'Europe entière (y compris ceux de la Pologne et de la Moscovie) et que son esprit d'aventure a aussi conduit dans les pays d'Outremer.

Comme nous le savons par les itinéraires qu'il nous a laissés (9), il a pris le chemin de l'Orient à trois reprises (en 1405, en 1422 et en 1442) et s'est rendu par deux fois au Sinaï. Lors de son second voyage, il était chargé par Philippe le Bon et par Henri V d'Angleterre (10) d'une mission secrète, consistant à réunir des renseignements précis sur les ressources des pays musulmans et sur les moyens de défense des principales villes de ces régions, en vue de préparer une expédition militaire devant revêtir le caractère d'une véritable croisade. Tout en se conformant aux instructions des princes qui l'avaient envoyé, il mit son séjour en Orient à profit pour visiter les lieux saints et accomplit,

(9) Potvin, *op. cit.*, p. 11, 69 et 83; pour son pèlerinage au Sinaï, voir aussi Mahfouz Labib, *Pèlerins et voyageurs au mont Sinaï*, Le Caire, 1961 (Recherches d'archéologie, de philologie et d'histoire de l'Institut français d'archéologie orientale du Caire, t. XXV), p. 47 sq.

(10) Aziz Suryal Atiya, *The Crusades in the Later Middle Ages*, Londres, 1938, p. 190-197. D'après J. D. Hintzen, *De kruistocht-plannen van Philips den Goede* (Ac. Proefschrift), Rotterdam 1918, p. 17 sq., ce serait en réalité Henri V d'Angleterre qui aurait été le principal „esmuever" du voyage.

comme tant d'autres, le pèlerinage au couvent de Sainte Catherine.

Suivant l'usage dont nous avons parlé, il a laissé dans le réfectoire du Sinaï la trace de son passage. On peut lire sur la première arcade, du côté de la fenêtre, en caractères gothiques soigneusement gravés, l'inscription suivante : *Ghilby. de. Lanoy*, c.à.d. Guilbyn de Lanoy (Fig. 1). Si l'identité du personnage n'a pas été reconnue par Rabino (11), c'est sans doute parce que l'orthographe du prénom offrait quelque difficulté de lecture et d'interprétation. Mais l'identité du prénom avec celui de l'envoyé de Philippe le Bon peut être considérée comme certaine d'après les observations qu'a bien voulu nous communiquer notre regretté collègue, M. Paul Bonenfant. Comme cet excellent connaisseur de l'époque bourguignonne nous l'a fait observer, Ghillebert est assez fréquemment appelé, dans les sources contemporaines, *Guillebin* (12); mais on trouve aussi *Guillevin* (13), *Guilvin* (14) et, forme pratiquement semblable à celle de l'inscription, *Guilbin* (15). Ce sont là autant de formes hypocoristiques du nom de Ghillebert (16).

L'identité de *Ghilbyn de Lanoy* étant ainsi établie, nous serons à même de résoudre l'énigme que recouvre

(11) Rabino (*op. cit.*, p. 59) lit *Ogilvy de Lanoy*.

(12) Voir, par exemple, Potvin, *op. cit.*, p. 194, anno 1421, et P. Bonenfant, *Du meurtre de Montereau au traité de Troyes*, p. 224.

(13) Potvin, *op. cit.*, p. 194, anno 1420.

(14) Potvin, *op. cit.*, p. 196, 3e ligne du bas.

(15) Potvin, *op. cit.*, p. 196, 3e alinéa.

(16) La même alternance s'observe entre Robert et Robin, Lambert et Lambin. M. Bonenfant nous signale qu'il a rencontré la signature de Ghillebert de Lannoy au bas d'une pièce conservée à la Bibliothèque Nationale à Paris, Collection Moreau, n° 1425, pièce 96 (cf. son ouvrage mentionné, p. 81, n° 2). Pour autant qu'il s'en souvient, cette signature est dans une grande écriture, analogue à celle de l'inscription. Potvin (*op. cit.*, p. 203) signale une autre signature de Ghillebert au même dépôt, carton du cabinet des titres, au nom de *Lannoy*.

une autre inscription du réfectoire, qui doit être contemporaine du premier voyage de notre pèlerin au Sināi.

Dans le bref aperçu qu'il donne des événements marquants du début de sa carrière, de Lannoy nous informe qu'il fit route lors de ce voyage „en compagnie de monseigneur le seneschal” (17). Il s'agit de Jean de Werchin, sénéchal de Hainaut, qui se signala en son temps par de nombreuses prouesses, avant de périr à la bataille d'Azincourt. Nous savons qu'à ce moment le jeune Ghillebert, ainsi que son frère Hughes servaient le sénéchal comme écuyers (18).

C'est manifestement à ce personnage que se rapporte l'inscription qui se lit sur la deuxième arcade :

nlnest

hainau au senescal (19) (Fig. 5).

La deuxième ligne contient le cri d'armes de Jean de Werchin, qui apparaît, avec de légères variantes dans les recueils héraldiques (20). Quant à la première, elle présente certaines difficultés de lecture et d'interprétation, que nous permettra de résoudre une remarquable

(17) Potvin, *op. cit.*, p. 11. C'est par erreur que Ghillebert place ce voyage en 1401. Dans la biographie très documentée qu'il consacre au frère de Ghillebert (*Hugues de Lannoy, le bon seigneur de Santes*, Bruxelles, 1957, p. 18), le Cte Baudouin de Lannoy a prouvé, à la lumière de pièces d'archives, que le voyage en question doit se placer en 1405-1406.

(18) Sur les grands sénéchaux de Hainaut de la famille de Werchin, voir G. Alquier, *Les grandes charges de Hainaut*, dans *Revue du Nord*, Lille, t. XXI (1935), p. 7-14, et Chan. J. Bataille, *Cysoing, les seigneurs, l'abbaye, la ville, la paroisse*, Lille, 1934, en particulier p. 293-310. Nous remercions M. le professeur F. Vercauteren pour les utiles références qu'il nous a fournies au sujet de ces dignitaires.

(19) L'inscription est reproduite en photographie dans G. Gerster, *Sināi, Land der Offenbarung*, Berlin, 1961, p. (non numérotée) 200 (même page dans la traduction française *Sināi, Terre de Révélation*, Paris, 1961).

(20) Dans Cte J. de Saint Genois de Granbreucq, *Armoiries et Cris d'armes du Comté de Hainaut et de ses barons*, Naarden, 1941, p. 12, nous avons relevé „Werchin au seneschal”. Nous rencontrerons ci-dessous la forme „Le Senescal de Hainau”.

étude consacrée par M. Camille Tihon à un épisode curieux de la carrière chevaleresque du sénéchal (21). En août 1400, Jean de Werchin et deux autres chevaliers hennuyers adressèrent une lettre de défi à trois chevaliers brabançons, les provoquant à un combat singulier, qui d'ailleurs n'eut pas lieu. Ce qui nous intéresse ici, c'est que sur ce document figure, à la suite des sceaux des trois cosignataires, la devise ou le cri d'armes de chacun de ceux-ci. Le sire de Werchin a signé, d'une écriture fort semblable à celle que nous retrouvons dans l'inscription du Sinaï :

Nlnest

le Senescal de Haynau.

Nouse sommes donc en présence, au Sinaï, d'une variante de la même devise personnelle du sire de Werchin, qui a voulu intriguer par cette signature, volontairement mystérieuse, ceux de ses compatriotes qui viendraient visiter après lui le couvent de Sainte Catherine.

Avec M. Tihon, nous proposons de lire la première ligne *Nul n'est*, tout en faisant observer que cette expression s'accorde moins bien avec le cri *Hainau au Senescal* que celle donnée par la lettre de défi.

Après nous être étendu sur les inscriptions de ces deux illustres chevaliers hennuyers du début du XVe siècle, venons en à présent au groupe de signatures qui se rattache au souvenir de l'expédition que conduisit en 1470 le notable brugeois Anselme Adornes. Grâce à la relation que rédigea, peu après le retour dans sa ville natale, Jean Adornes, fils aîné d'Anselme, nous

(21) C. Tihon, *Le défi de trois chevaliers hennuyers à trois chevaliers brabançons en 1400*, dans *Bulletin de la Commission Royale d'Histoire*, t. CXXV (1960), p. 613-642, avec 1 planche. Nous devons cette précieuse référence à M. Georges Despy, auquel nous adressons nos sincères remerciements.

connaissions par le menu l'itinéraire de ce long périple, qui conduisit successivement les voyageurs en Italie, en Tunisie, en Egypte, en Palestine et au Liban (22).

Se rendant d'Egypte en Palestine, les pèlerins ne voulurent pas manquer de passer par le couvent du Sinaï. Ils avaient pour cela d'excellentes raisons, les Adornes considérant sainte Catherine comme la patronne de leur famille et lui ayant voué, dans la chapelle fondée par leurs ancêtres, un culte spécial. Nous savons qu'au moment de l'expédition au Sinaï le groupe se composait de cinq personnes (23), soit, en plus d'Anselme Adornes et de son fils Jean, Lambert van de Walle (24), Pierre Reyphin (25) et Jean Gausin (26),

(22) Il existe, au sujet d'Anselme Adornes et de ses voyages, une abondante littérature, dont nous avons donné le détail dans l'article signalé plus haut (*Ad Harenas*, p. 260-261).

(23) Voir le texte de l'*Itinerarium* de Jean Adornes dans le ms. de la Bibliothèque municipale de Lille, n° 330, f° LXXV b : „Nos enim conduximus pro nobis quinque et truceanno nostro sex camelos...". Le nom des participants est donné par Rombout de Doppere en tête de l'abrégé qu'il a composé de l'itinéraire des Adornes (voir E. Feys, *Voyage d'A. Adornes à Jérusalem et au mont Sinaï en 1470*, dans les *Annales de la Société d'Emulation de Bruges*, année 1893, p. 15 du tirage à part).

(24) Fils de Jean van de Walle (+ 1437) et d'Agnes de Bul. Lambert mourut en 1489 et fut enterré à l'église Notre-Dame de Bruges.

(25) Ce membre de la famille Reyphin (ou Reyphins) doit être identifié avec Pierre Reyphin, qui épousa Josine Hyens et fut enseveli à Bredene. Son père, qui s'appelait également Pierre et qui épousa Marguerite de Mol, ne peut entrer en ligne de compte, étant donné qu'il mourut le 31 janvier 1471, c'est à dire plus de deux mois avant le retour des pèlerins à Bruges, qui eut lieu le 4 avril 1471. Voir J. Gailliard, *op. cit.*, t. II, p. 56. Sous le nom de Pieter Reyphin se lit, dans l'inscription mentionnée plus bas, le groupe : ...*avander...*, dont le sens nous échappe.

(26) L'orthographe de ce dernier nom est rendue de manière assez diverse. E. de la Coste (*Anselme Adorne, sire de Corthuy, pèlerin de Terre Sainte*, Bruxelles, 1855, p. 77) donne, sans doute d'après le manuscrit, actuellement perdu, de Paris, la forme Jean Gausin que nous adoptons ici. Le baron A. van Zuylen van Nyevelt (*Anselme Adornes, chevalier, diplomate et voyageur*), orthographe Jean Gausin. Enfin R. de Doppere d'après Feys, *loc. cit.*) parle de Jan de Ghausy.

ce dernier remplissant les fonctions de chambellan d'Anselme Adornes.

Dans le chapitre qu'il consacre à cette partie du voyage (chapitre dont on trouvera le texte en annexe) Jean Adornes nous apprend que les pèlerins quittèrent le Caire à la mi-août 1470 et atteignirent le monastère, non sans aventures, le 24 du même mois. Ils y séjournèrent jusqu'au 30 août pour se diriger ensuite vers la Palestine. Au couvent du Sinaï ils durent prendre leurs quartiers dans le même local que les autres pèlerins latins, comme le prouve la présence de leurs noms (27) sur les murs du réfectoire. Détail à noter, ces signatures ne sont pas toutes réunies sur une même paroi. Alors qu'Anselme et Jean Adornes ont inscrit leurs noms, l'un en dessous de l'autre, sur la deuxième arcade à droite de la porte, à environ 2 m. 50 du sol (*Anselmus Adournes* et *Jo. Adournes*) (28) (Fig. 3), Lambert van de Walle a placé sa signature sur la troisième arcade à une assez grande hauteur (Fig. 6), tandis que Pierre Reyphin s'est contenté d'un emplacement plus modeste sur le montant extérieur gauche de la fenêtre (29) (Fig. 4).

Les deux groupes de graffites auxquels nous avons donné la place d'honneur, viennent illustrer en quelque

(27) Seule le nom de Jean Gausin a échappé à nos investigations. Aucun des noms repérés par Rabino ne peut y correspondre.

(28) On notera l'orthographe *Adournes* adoptée par les pèlerins. Si la photographie reproduite ici montre l'inscription de trois-quarts, la raison en est que la rampe de l'escalier tournant, qui conduit à une chaire de vérité fixée contre l'arcade, empêche de photographier l'ensemble de face. Sous le nom de Jean Adornes, nous croyons distinguer le millésime 1470.

(29) Cette fenêtre était autrefois une porte donnant accès à une terrasse; voir Rabino, *op. cit.*, p. 57. Il est intéressant de noter que L. van de Walle et P. Reyphin ont assisté comme témoins à l'accord conclu le 27 juillet 1485 entre Jean Adornes et le tailleur de pierres Cornelis Thielman pour l'érection d'un monument funéraire dans la chapelle de Jérusalem. Cet acte porte la signature des quatre personnages; voir le ms. de Jean Adornes intitulé *Copie van chaertres van al mijn renten*, f^o 122 v^o (Ar-



Fig. 1. Moerkerke
Ghilby. de. Lanoy



Fig. 2. Jacob Breydel

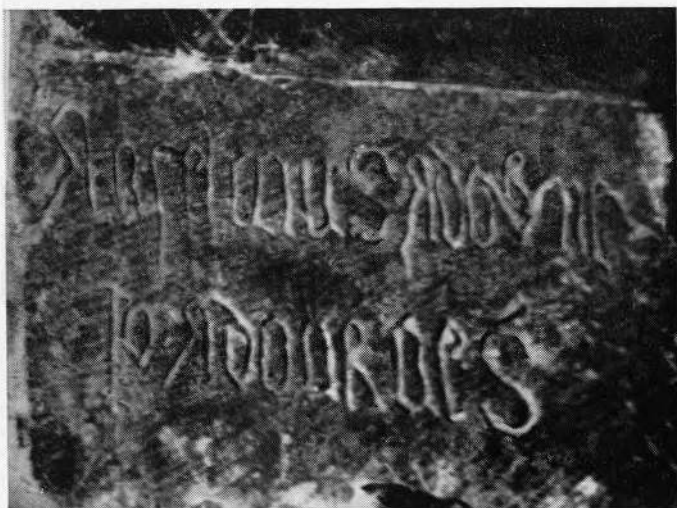


Fig. 3. Anselmus Adornes / Jo. Adornes / 1470

sorte les relations que nous ont laissées leurs auteurs et qui en précisent la date.

Les signatures dont il sera question dans les pages qui vont suivre ont une valeur historique encore plus grande par le fait qu'elles émanent de personnages dont le pèlerinage en Terre Sainte et la visite au Sinaï ne nous étaient connus que par des témoignages moins directs, tels que des inscriptions funéraires ou des généalogies. Parfois aussi c'est la seule consonnance, flamande ou wallonne, du nom qui nous incite à rattacher à nos régions tel pèlerin dont l'identité ne nous est pas autrement précisée.

Dans cette énumération, qu'un examen plus approfondi permettrait peut-être de compléter, nous commencerons par les signatures de pèlerins dont l'identification paraît certaine et qui sont en général originaires de Flandre. Sur l'arcade où figurait déjà la mention de Ghillebert de Lannoy, on lit très distinctement le nom de *Moerkerke* (Fig. 1). Sous ce toponyme se cache manifestement un membre de la famille van Praet. En effet, les van Praet furent pendant de nombreuses générations en possession de la seigneurie de Moerkerke (30). Le rapprochement s'impose avec Louis van Praet, conseiller et chambellan de Philippe le Bon, mort en 1440 et enterré à Moerkerke, dont nous savons, grâce à des documents d'archives, qu'il fit en 1428 le voyage d'Outremer (31).

chives de la famille Adornes, en dépôt aux archives de la ville de Bruges).

(30) Voir J. Gailliard, *Bruges et le Franc*, t. III, Bruges 1859, p. 57 sq. On s'explique difficilement comment Martin Behaim, l'auteur du premier globe terrestre, a attribué à son beau-père, Josse de Huerter, capitaine donataire des Iles Fayal et Pico aux Açores, le titre de „Hern zu Mörkirchen aus Flandern". Sur ce problème, voir E. G. Ravenstein, *Martin Behaim*, Londres, 1908, p. 48 et 76; T. van Biervliet, *Joost van Huertere en de Vlaamse Eilanden*, dans *Biekorf*, 1959, p. 129-133.

(31) A. Viaene, *Vlaamse Jeruzalemvaarders in de bourgondische eeuw*, dans *Biekorf*, t. LXV (1964), p. 7.

L'identification est plus aisée encore pour *Jacob Breydel* (Fig. 2), dont le nom s'étale en grands caractères sur la troisième arcade. Il s'agit de Jacques Breydel (32), fils de Jacques et d'Elise van Aertrycke, lui-même petit-fils de Jean Breydel, le héros de la bataille de Groeninge (33). Jacques Breydel eut une carrière bien remplie. Non seulement il se distingua dans le tournoi de l'Ours blanc en 1418, mais il prit une part active en 1436 à la campagne que les Brugeois conduisirent contre ceux de l'Ecluse et leurs alliés, les Anglais. Il remplit à diverses reprises les fonctions de conseiller, d'échevin et de trésorier de la ville de Bruges et mourut le 8 mars 1441. Gailliard, dans la notice qu'il lui consacre, lui donne le titre de chevalier de Jérusalem, laissant entendre par là qu'il avait fait le pèlerinage de Terre Sainte; mais il ne donne pas la date du voyage et ne spécifie pas que Jacques Breydel avait poussé jusqu'au Sinaï (34).

En regard de ces noms flamands, on peut mentionner des noms qui relèvent de l'onomastique wallonne ou picarde, mais dont l'identification ne nous a pas été possible.

Quel est le personnage qui, sur la deuxième arcade, signe *Kikepois* (Fig. 5) (35) et qui fait suivre son nom des initiales *a.y.*, comme le fait un autre pèlerin qui a inscrit son nom (36) immédiatement en-dessous ?

A quel membre d'une des deux familles échevinales

(32) A. Viaene, *op. cit.*, p. 10.

(33) J. Gailliard, *op. cit.*, t. III, p. 3-22, spécialement p. 8.

(34) Comme le signale K. M. De Lille, *Jeruzalemvaarders uit Vlaanderen*, dans *Biekorf*, t. LXV (1964), p. 121, ce même personnage laissa également sa signature à l'entrée de l'église du Saint-Sépulcre, à Jérusalem, où un visiteur la nota en 1889. Le fils de Jacques, Jean Breydel, qui devait périr dans des circonstances tragiques en 1484, fut également chevalier de Jérusalem et de Sainte Catherine (J. Gailliard, *op. cit.*, p. 12).

(35) Reproduit dans G. Gerster, *Sinaï*, p. 200.

(36) Ce nom, gravé d'une manière moins distincte, a été lu par Rabino (*op. cit.*, p. 59) *Darmvent*. A. Y.

du nom de *Seraing* peut se rapporter la mention *le : b : de serain* (Fig. 5), à lire vraisemblablement „ le bastard de Serain ” ? Ce sont là des problèmes dont nous laissons la solution aux historiens de Liège et de la Principauté (37).

Pour être complet, citons encore, d'après l'étude de Rabino (38) le nom de *G. Chevrot*, qui figure sur l'encadrement de fenêtre. S'agirait-il d'un parent plus ou moins proche de Jean Chevrot, évêque de Tournai et homme de confiance de Philippe le Bon ? Un généalogiste pourrait sans doute nous éclairer sur ce point (39).

Qu'on nous permette, en marge de cette étude, d'émettre encore quelques considérations sur la popularité dont a joui chez nous pendant les derniers siècles du moyen-âge et surtout pendant la période bourguignonne, le pèlerinage aux Lieux Saints et de mettre en lumière certaines répercussions que ces pieux exercices eurent jusque dans le cadre de notre vie sociale (40).

Le voyage d'Outremer, avec ses dépenses et ses risques de tout genre, n'était pas à la portée de tous. Sans doute un certain nombre de moines et d'ecclésiastiques trouvaient-ils le moyen d'en supporter les frais;

(37) Il existait en effet, dans la principauté de Liège, deux familles (ou deux branches de la famille) de *Seraing*, qui fournirent, l'une et l'autre, des échevins à la cité. L'une de ces familles possédait l'office héréditaire de pannetier de l'évêque de Liège. Voir C. de Borman, *Les échevins de la souveraine justice de Liège*, Liège, 1892, t. I, p. 334 et 376; p. 331 et 349 (pannetiers héréditaires). Notons qu'un membre de cette dernière famille, Gérard de *Seraing*, voulut accompagner en 1444 l'évêque Jean de Heinsberg en Terre Sainte; mais l'expédition ne put avoir lieu (*ibid.*, p. 350).

(38) *Op. cit.*, p. 58 (Encadrement extérieur de la fenêtre).

(39) Sur Jean Chevrot, voir J. Bartier, *Légistes et gens de finances au XVe siècle, les conseillers des ducs de Bourgogne Philippe le Bon et Charles le Téméraire*, Bruxelles, 1955, p. 310-324.

(40) On s'étonne que J. Toussaert, dans *Le sentiment religieux en Flandre à la fin du Moyen Age*, Paris, 1963, là où il parle des dévotions collectives (p. 267-279), ne fasse aucune mention de ces lointains pèlerinages.

mais en fait c'étaient des nobles et des riches bourgeois de nos cités qui constituaient le principal contingent des pèlerins. Dans certaines familles patriciennes, le saint voyage était si bien entré dans les traditions que d'une génération à l'autre on relève un ou plusieurs représentants de celles-ci sur les listes des pèlerins de Terre Sainte (41).

A côté des Adornes, dont la famille était traditionnellement vouée au culte de sainte Catherine d'Alexandrie, les de Baenst ont été parmi les plus attachés à cette pieuse pratique : il suffit de parcourir la généalogie de ces deux familles à la fin du XVe siècle pour se rendre compte qu'à chaque génération un ou plusieurs membres de celle-ci se sont rendus aux lieux saints.

A cette époque, où l'esprit chevaleresque était encore vivant, il devait régner dans ce milieu un esprit d'émulation : l'exemple des aînés incitait les jeunes à s'acquérir les mêmes mérites spirituels en même temps que les mêmes titres de gloire (42).

Les membres des familles nobles qui s'étaient sanctifiés par le pieux voyage d'Outremer et qui avaient reçu

(41) Feys (*op. cit.*, p. 3, n° 2) avait déjà fait observer que membres du petit groupe accompagnant Anselme Adornes étaient tous unis par des liens de parenté.

(42) M.A. Viaene a eu le mérite de rassembler les noms d'un certain nombre de pèlerins de Terre Sainte originaires de Flandre et des régions limitrophes (dans l'article déjà mentionné de *Biekorf*, t. LXV (1964), p. 5-16, complété par celui de K.M. De Lille, *ibid.*, p. 119-122 et celui de Viaene, *ibid.*, p. 336-338, auxquels il faut encore ajouter celui de V. Arickx, *ibid.*, t. LXVI (1965), p. 55-56). Il a évoqué d'une manière plus spéciale le rôle de Jean de Baenst (†1497) (*Anthonis de Roovere stadsdichter van Brugge 1466-1482*, dans *Ad Harenas*, Bruges, 1960, p. 343-366) tant comme homme politique que comme protecteur des belles-lettres, et a signalé qu'il avait fait à trois reprises le voyage de Terre Sainte. Voici, d'après les généalogies anciennes que nous avons pu consulter, les noms des autres membres de sa famille qui suivirent son exemple : son neveu Jean de Baenst, seigneur de Lembeke, gentilhomme de Louis de Luxembourg, comte de Saint-Pol; son cousin issu de germain, Josse de Baenst, seigneur de Melilant et de Sapingues (qui avait épousé une fille d'Anselme

à l'église du saint Sépulcre de Jérusalem un genre d'investiture spirituelle comparable à un adoubement (43), avaient le droit de porter le titre de chevalier de Jérusalem. Si, de surcroît, ils avaient visité le couvent du Sinaï et obtenu des moines caloyers une investiture analogue, ils s'arrogeaient également le titre de chevaliers de sainte Catherine (44). Dès ce moment les premiers surmonteront leur écu de la croix potencée de Jérusalem, accompagnée ou non de la palme, tandis que les seconds le surmonteront de la roue brisée à six rais de sainte Catherine que traverse une épée (45). Les deux emblèmes pourront d'ailleurs être associés.

Dans plusieurs villes des Pays-Bas, les pèlerins, revenus de Terre-Sainte, avaient constitué de véritables confréries, comparables aux confréries de „paumiers” (porteurs de palmes) qui se rencontraient ailleurs (46). L'abbé English, le spécialiste averti des anciennes

Adornes, Marie); ainsi qu'un cousin plus éloigné, Antoine de Baenst (qui avait épousé Barbe de Wale). Ajoutons d'autre part à la liste générale dressée par Viaene et De Lille le nom des trois frères Jacques, Antoine et Richard de Visch (fils de Wiet de Visch et de Marguerite de Baenst, cousine germaine de Jean de Baenst, protecteur d'A. de Roovere).

(43) La description d'un de ces adouvements, qui se situe vers 1480, nous est donnée par le Frère Fabri (*op. cit.*, vol. II, p. 1-18; cfr H. F. M. Prescott, *Le voyage de Jérusalem au XVe siècle*, Paris, 1959, p. 177).

(44) Les voyageurs du XVe siècle dont nous avons lu la relation sont très discrets au sujet de cette cérémonie, sans doute parce que les moines du Sinaï dépendaient de l'église grecque orthodoxe, qui avait officiellement rompu avec Rome après l'échec du concile de Florence (1439). Gerster (*op. cit.*, p. 201) rapporte le vieux proverbe saxon d'après lequel les chevaliers du Saint-Sépulcre étaient „les plus dignes”, tandis que ceux de Sainte-Catherine étaient „les plus chers”, faisant allusion aux exigences exorbitantes des moines grecs à l'égard des pèlerins latins.

(45) De bons exemples, empruntés à l'héraldique suisse, sont réunis par Bêat de Fischer, *Contributions à la connaissance des relations suisses-égyptiennes (d'environ 100 p. C à 1949)*, Lisbonne, 1956, p. 69-92.

(46) A Utrecht une confrérie de ce genre existait depuis la fin du XIVe siècle et se maintint jusqu'à la victoire du protestantisme. J. van Scorel qui en était membre, peignit les groupes des „Jeruzalemvaarders” des années 1525 et 1541. Voir l'article

institutions religieuses de Bruges, s'est demandé si une confrérie de l'espèce n'avait pas existé dans cette ville au début du XVI^e siècle (47). S'il ne nous est pas possible de donner à cette question une réponse catégorique, nous sommes cependant à même de fournir quelques données certaines qui permettront de serrer la réalité de plus près.

Il est vraisemblable que dès la fondation de la chapelle de Jérusalem à Bruges, les initiateurs de cette fondation, Pierre et Jacques Adornes, avaient prévu l'établissement dans ce sanctuaire d'une confrérie du Saint-Sépulcre. Ceci ressort de la bulle de Martin V, en date du 11 septembre 1430, par laquelle le pape délègue à l'Abbé de Saint-André le pouvoir d'autoriser les confrères à se servir de la chapelle et de la maison attenante.

Quelles que soient les suites qui furent données à ce premier projet, l'initiative fut reprise moins d'un siècle plus tard. Les archives de la famille Adornes (48) contiennent à ce sujet un curieux document, qui n'est pas daté, mais dont l'écriture permet de fixer approximativement la rédaction à la première moitié du XVI^e siècle. Il ressort de ce document, dont nous reproduisons le texte en annexe, qu'un certain Jean Adornes avait l'intention de fonder dans la chapelle de Jérusalem une confrérie du genre de celle qui avait été prévue par ses prédécesseurs et qu'il avait élaboré dans ce but un projet de constitution stipulant les avantages et les

très documenté de J. W. C. van Campen, *De Utrechtsche Jeruzalembroederschap*, dans *Jaarboekje van Oud Utrecht*, 1935, p. 52-89 accompagné de nombreuses illustrations.

(47) Voir *Dagklapper* dans *Parochieblad Brugge* du 5 mars 1961. Cfr. *La Patrie* du 11 mars 1935.

(48) Ces archives, appartenant actuellement au Cte Guillaume de Limburg-Stirum, descendant des Adornes et propriétaire de la fondation de Jérusalem, sont actuellement en dépôt aux archives de la ville de Bruges.

obligations qu'entraîneraient pour ses membres leur inscription dans cette pieuse phalange.

Nous pensons d'abord que ce Jean Adornes était le propre fils d'Anselme, qui aurait pris cette initiative dans les premières années du XVII^e siècle. Mais d'autres pièces faisant partie du même dossier et qu'à bien voulu me signaler M. A. Schouteet, tendent à prouver qu'il s'agit en réalité de Jean de la Coste, fils du patricien génois André de la Coste et d'Agnès Adornes, dernière descendante directe de la branche brugeoise des Adornes. Jean de la Coste, à la mort de son grand oncle Jean Adornes, avait obtenu en 1511, l'autorisation de reprendre le nom et les armes des Adornes et eut tout naturellement à coeur de ranimer les traditions de sa famille d'adoption (49).

A juger d'après ces documents, dont on trouvera le sommaire à la suite de cet article, le projet semble avoir eu un commencement d'exécution; mais la confrérie des pèlerins de Terre Sainte ne dut avoir qu'une existence éphémère (49 bis). Il n'en est plus question,

(49) Il mourut en 1537 après avoir rempli une série de magistratures à Bruges et fut enseveli, comme un grand nombre de membres de la famille Adornes, dans la chapelle de Jérusalem. Voir J. Gailliard, *Recherches sur l'église de Jérusalem à Bruges*, Bruges, 1843, où l'on trouvera en annexe un tableau généalogique des Adornes et des de la Coste.

(49 bis) Dans l'étude approfondie et bien documentée qu'elle a consacrée à la fondation de la chapelle de Jérusalem (*De Jeruzalemkapel te Brugge, stichting en eerste eeuw van haar bestaan met cartularium, 1356-1465*. Licentiaatsverhandeling ingediend bij de Fac. der Lett. en Wijsb., groep Geschiedenis, Ac. Jaar 1954-55), Melle D. Imberechts signale l'existence de cette confrérie et ajoute (p. 34 de la thèse dactylographiée): „Dit blijkt uit een zerk van blauwe steen, versierd met vijf koperen kruisjes, die nog steeds vóór het tabernakel ligt en waarop te lezen staat: *Sepulture van de broeders en zusters van het Heilig Graf, 1523*”. Elle ne donne malheureusement pas d'autres précisions sur cette inscription que nous avons vainement cherchée dans la chapelle. La dalle qui se trouve dans la crypte présente effectivement des creux correspondant à la description donnée plus haut, mais les plaques de cuivre qui devaient y être incrustées ont été depuis longtemps arrachées.

pour autant que nous ayons pu voir, après la mort de Jean de la Coste (Adornes), qui en avait été le promoteur : ce ne sera qu'en 1618 qu'une confrérie de ce genre sera instituée sur des bases nouvelles (50).

Cette diversion sur la popularité de la dévotion aux Lieux Saints dans nos régions nous a conduit assez loin du sujet que nous nous étions proposé de traiter dans cet article. Elle aura tout au moins servi à montrer à quel point était profond chez nos concitoyens de la fin du moyen-âge l'intérêt presque nostalgique pour ces pays chargés de souvenirs bibliques, combien aussi s'était maintenu parmi les pèlerins rentrés de Terre Sainte l'esprit de corps, né de la communauté d'expériences et d'épreuves. Ayant nourri leur dévotion aux mêmes sources, ayant partagé les mêmes fatigues et les mêmes périls, ayant gardé les mêmes impressions des pays d'Orient, ils étaient heureux de se retrouver dans ces groupements et d'évoquer, lors de ces réunions annuelles, des souvenirs communs.

Mais sous un autre angle, il n'est pas moins émouvant pour nous de retrouver, après l'écoulement de tant de siècles, dans des solitudes aussi éloignées, les témoins directs de leurs pieuses pérégrinations. A nos yeux ces inscriptions lapidaires ne constituent pas seulement des documents d'histoire; en dépit de leur brièveté, ils ont pour nous la valeur d'un message que ces pèlerins ont voulu laisser à ceux de leurs compatriotes qui passeraient plus tard dans ces hauts-lieux de la Chrétienté.

B. VAN DE WALLE.

(50) Voir l'ouvrage anonyme *De Glorie van Jeruzalem, ver-toont in het eerwaardigh arts-broederschap van het Heilig Graf Christi, tot Brugghe ghedruckt bij Judocus van Pee, s.d.* (vers 1710), p. 41-54, qui donne toutes les précisions sur la nouvelle institution.

ANNEXES

I

Passage de l'Itinerarium de Jean Adornes contenant la description du monastère Sainte-Catherine du Sinäi.

§ *De monasterio montis Sinäi et de monachis in eo habitantibus.*

Monasterium situm est in pede montis Sinäi inter montes in fine cujusquam strictae planitiei. Itaque ex tribus partibus montes altissimos habet, et quadrum est, habens muros altissimos, tres ferreas januas pro introitu. Videtur paucae esse quantitates, sed habet in se magnam habitationem atque multa receptacula.

Interius mirabilis est aedificationis cum pluribus vicis plateisque, tam inferius quam superius, in utroque latere habitacula parva habentibus. Itaque intus parva quidem videtur civitas.

Ecclesia eorum in medio sita est magna, marmorea, plumbo cooperta. Intus vero polita et ornata atque mundissima, semper luminibus multis sive ardentibus lampadibus illustrata. In qua per descendentes gradus marmoreos ab anteriori parte occidentali introitur.

In dextera autem parte ejus prope chorum sive sancta sanctorum, in loco satis eminenti, est una capsula marmorea alba, quadrata atque longa, sed non lata. In qua caput et membrorum ossa, non ordinate posita, sed mixtim, de summitate montis Sinäi huc translata beatissimae Katherinae Virginis et Martyris sunt reclusa. Quam capsulam trium clavium custodes aperuerunt, ac nobis id quod ibi reliquum est de corpore beatæ Katharinae praelati cum magna solempnitate, praesentibus omnibus monachis, candelasque ardentibus in manibus habentibus, ostenderunt. Ipsi tamen omnes, reverentiam corpori facientes, reliquias osculati sunt.

Deinde et nos vidimus et osculati sumus per duas diversas vices. Sed dominus noster, genitor meus, hanc praerogativam optinuit quod annulos suos et aliqua jocalia principibus danda corpori apposuit. Ceperuntque fratres bombicem et corpori apposuerunt, de quo unicuique nostrum aliquid dederunt.

In dextera autem dicta parte propre chorum stat una parva capella ubi sepulti sunt multi sancti patres qui ibidem ab Arabibus fuerunt interempti. Retro vero sancta sanctorum, in loco

Nisi beata virgo Katharina eos aleret atque nutriret, ibi perma-quadro de per se, est locus sanctissimus ubi Moïses vidit rubum ardentem non consumi flammis et Deum in rubo loquentem sibi, nostrae salutis ordinem figuraliter virginitatem beatæ Virginis significantem. Hic enim locus magnæ est devotionis; dura ibidem corda molliuntur. In quo loco fratres discalceati intrare soliti sunt; et ita jubent peregrinos facere, propter hoc quod Deus dixit Moïsi ibidem existenti: „Solve calceamenta de pedibus tuis: locus in quo stas terra sancta est”.

Habent etiam in eo monasterio alias duas capellulas graecas atque unam latinam pro latinis advenis: in qua est altare cum missali latino, ut latini presbyteri possint ibidem missas celebrare. Juxta quam sunt camerae duae parvulae pro peregrinis ibi venientibus deputatae, sine lectis aut strapantanis: sunt enim vacuae, terreae, ubi peregrini recubant.

Fons est in monasterio aquae dulcis, quam percussione virgae praecepto Dei jussit Moïses emanare in optimas aquas. Habent prope monasterium praecipue unam quemadmodum saporosam et levem, licet non ita sanam sicut aqua Nili. Eam Caydi vocant a quodam Cayto sive magno admiraldo civitatis Tourre, qui semel de ea bibens, postmodum ea semper usus est, cum prius admodum de aqua delicatus erat, quod a Chaïra usque Tourre aquam Nili pro suo potu apportari faciebat.

Loca autem circumcirca monasterium montosa saxa et deserta sunt, in quibus nihil fructuum crescit.

Fratres tamen magnis diuturnisque laboribus atque impensis quatuor aut quinque parvulos jardinos in vallibus hinc inde apud fontes industria magna et artificio fecerunt. In quibus de omni genere fructuum fere habent, immo poma atque pira, qui fructus ibi crescentes, licet modici sint, sunt tamen in omni perfectione. De hiis omnibus fere dictis fructibus, quia tempore quo maturi sunt ibidem nos venientes gustavimus. Item uvas etiam comedimus, quarum vites ter in anno botros producunt.

Sunt in monasterio ipso fratres sive monachi usque ad numerum quadraginta quatuor, vel eo citra, Graeci videlicet et Graecorum sectam observantes, qui graece calogeri appellantur, id est fratres qui de ordine sunt Basilii magni, multum regulariter viventes et religiose, suo summo archiepiscopo atque gardiano strictissime obedientes, sobrie viventes, nullas carnes neque pisces edentes, sed solum fructus: olera, dactylos, legumina, amygdala, risum, fabas et similia, et communiter solitarie comedunt, nisi in magnis solempnitatibus, in quibus in refectorio suo, quod pulchrum est, simul manducant. Semper fere aquam

bibunt prae caristia vini: quod vinum ibi nigrum est atque spissum, mirabilis et extranei saporis. Panem vera unusquisque septimanatim ad certum pondus recipit. Habent enim fornacem admodum magnum ita quod praeter duos majores nunquam viderim. In quo diebus sabbatis coquunt panem pro hebdomada futura, pro monasterio atque pro Arabibus pro quibus parvulos panes faciunt in maxima quantitate. Quod cum semel viderim admiratio me cepit.

Conventio autem inita est inter fratres atque vicinos Arabes in montibus propinquis habitantes, quod omni septimana certos panes a monasterio recipiant, ne monasterium subvertant et ut ab omni incursu et tribulatione aliorum Arabum ipsos defendant. Quibus ad monasterium venientibus non patet aditus, sed eis panes ex alta quadam ferrea fenestra dantur. Veniunt aliquando sexaginta, septuaginta, centumve simul panem postulantes. Majoribus sive capitaneis eorum nedum panis, sed et pulmenta inter primam et secundam monasterii januas ferreas largitur.

Multa quidem dicti fratres patiuntur, quibus maxime compatiendum est. Dum nos enim ibi essemus, venit plerumque Arabum magna caterva, tum pro panibus suis, tum etiam ad nos infestandum, petentes a nobis gaphiragium seu telonium pro nostro salvo conductu; alias non salvi per montem Sinai visitando loca sancta ire possemus. Erat enim inter illos Arabes consuetudo quod unus eorum haberet officium gaphiragii, quod omnes Francos deberet associare et salvum ductum pro montes illos facere, recipiendo pro quolibet capite certam summam. Siquidem contigit nostro tempore quod ipsi inter se atrociter bella habuerant, in quibus majores ac capitanei occisi erant. Itaque, deficiente capite, unusquisque officia et communiter gaphiragium sibi usurparet. De quibus multos eorum potentiores et verbis et muneribus opus erat contentare. Plus valere verba Laurendii quam munera nostra. Victualia vero dicti monasterii, farinam scilicet, risum, amygdala et alia legumina ab Chaira et Gazara civitatibus, super camelis, magnis expensis et laboribus, atque magno periculo, annuatim communiter adducunt.

Necesse est eos, etiam si regula nollet, parce vivere, antiquis patribus heremitis in vita, operibus, locis et habitu conformes.

Ni fallor, arbitror septem horas canonicas singulis diebus devotissime in ecclesia canunt, semper erecti stantes, solum unum baculum in muro affixum pro appodiamine habentes, non enim corpori convenientes aptas, in quibus stare et sedere possint,

quemadmodum nostri religiosi cathedras habent aut sedilia. nere nequaquam valerent prae fame et inopia; sed miraculose ferunt quod nunquam eorum substantiae victualium per desertam ductae fuissent spoliatae, cum tamen contingat singulis annis multos Mauros mercatores pluries derobari; immo, quod majus est, ipsis existentibus in societate aliarum caranarum, aliae spoliatae sunt, ipsis, nesciunt quo fato aut qua fortuna, nisi miraculose, evadentibus.

Nullae muscae, pulices, limaces nec hujusmodi vermes immundi intra septa monasterii reperiuntur; immo, si a forensibus importentur, infra triduum moriuntur. Sunt tamen circumquaque in desertis multa hujusmodi transeuntes vexantia, sed hoc miraculose contingit. Olim enim fratres ab hujusmodi animalibus tantum molestabantur, quod exeuntes monasterium reliquerunt. Quibus beata Virgo Maria apparuit consolans eos. Itaque ad monasterium reversi sunt. Unde nunquam postea vermes aliquos ex hiis in monasterio durasse comperuerunt. In cujus miraculi memoriam una parva ecclesia in monte Moïsi aedificata est sub nomine beatæ Virginis Mariae.

Ab imperatore Constantino hoc monasterium conditum est, et magnis satis redditibus dotatum. Et in hoc monasterio hilariter et humaniter peregrinis singula necessaria et opportuna quae penes eos sunt ministrant et tribuunt, nihil petentes, sed quidquid ipsis datur recipiunt, nunquam contradicentes, etiam si minimum foret. Satisfieri eis decet, benefieri laudarem; quoniam licet de secta Graecorum sint, tamen ob honorem locorum ibi sanctorum quae per eos conservantur pium est et aequissimum eos juvare pro ipsorum sustentatione, sicut dominus genitor libenti et devoto animo fecit.

§ *De monte Sinā ac sanctis in eo locis.*

Apud monasterium sunt montes multi sese invicem contigui qui se in quatuor partes procul protendunt: quos omnes montes Sinā puto. Inter quos duo sunt fama nobilitati magis et sanctitate: primus mons est Moïsi, secundus vero mons beatæ Katharinae, a praedominio et excellentia, quia caput sive apicem quam ceteri montes altius extollit: Sinā modo, aliquando Horeb dictus est. Mons Moïsi satis altus est, parum a monasterio distans, qui cum gradibus marmoreis pulchris ascenditur. Sunt enim in numero septem mille et aliquot gradus, quos antiqui patres sancti qui illa loca sancta crebris vicibus adierunt, ut facilior ascensus fieret, gradus cum aliquibus parvis portis volatis construxerunt.

Nisi forent gradus, laboriosissimus atque periculosus in ascendendo esset, quia altus et praeceps est. Ascendendo multi aquae bonae fontes et ecclesiae comperiuntur: primo ecclesia una sanctae Mariae parvula, quae est in honore et memoria miraculi de pulcibus, aedificata erat; secundo alias tres ecclesias simul conspeximus et collateraliter stantes, scilicet Heliae, Johannis et Enoch. In ecclesia Heliae, retro magnum altare, est unus locus in quo Helias panem ab angelo suscipiebat.

Tertio, in summitate sancti montis Moisi, ecclesia est in honore Glorae Domini, quae ibi Moïsi apparuit ac legem, decem scilicet praecepta, dedit. Foramen etiam in petra durissima ibidem ostenditur, in quo Moïses fugiebat prae timore, quando Dominus cum majestate et maximo fulgore pertransiret. Figura corporis Moisi videtur quodammodo petrae praedictae tamquam cerae impressa; quae tamen petra est admodum dura quod nihil de ea derochare potuimus. Estque in summitate puteus unus profundus atque latus tantum quantum sit longitudo hominis: in quo Moïsem divinasse atque pro lege habenda orasse ferunt. Item et est apud ecclesiam cisterna una, in qua olim fratres ibidem habitantes aquam conservabant; modo vero in illis ecclesiis nemo moratur.

In descensu autem hujus nulli sunt gradus nec ecclesiae: ideo periculosus est, quia praeceps.

In pede hujus montis, in valle quadam media inter hunc montem et sanctae Katharinae, qui multo, quasi in duplo altior est quam Moïsi, in ascendendoque difficilior, quia praeceps est et altus, nullos gradus habens, immo, quod amplius est, nullum tritum seu calcatum iter, sed prout naturaliter crevit, ascenditur. Multos altos montes pertransiri oportet, priusquam ad illum perveniri possit. Admodum est rectus atque praeceps, ita quod sine baculo nec ascendi nec descendi possit. Circa vero summitatem ejus in ascensu atque descensu periculosissimus est: est enim summitas quasi esset ex acervis magnorum saxorum super se invicem casu projectorum, quae monti supereminet quasi alta et lata turris. Necessè est ascendendo et descendendo se manibus atque pedibus juvare.

In cujus summitate montis magnus lapis unus est in medio sui in modum convexi superficiei elevatus est, in duobus lateribus concavus. In convexo autem jacuit corpus beatissimae Katharinae, ibi per angelos voluntate Domini portatum atque per angelos diu custoditum ibidem. Quod quidem sanctissimum corpus post multos annos monachi dicti monasterii sanctae Katharinae divinitus inspirati reppererunt atque cum magna venera-

tione et solemnitate ipsum recipientes in ecclesia sua, ubi adhuc est, posuerunt.

Descensus autem multo levior est et velocior suo ascensu. Nunquam enim memini nos in itinere admodum extreme lassos et fatigatos quantum tunc. Ideo consulerem non uno die, quemadmodum nos fecimus, sed in duobus diebus illos montes pertransiri. In monte vero sanctae Katharinae eadem via est accessus et reditus. Ideo rediimus ad monasterium de quo supra quadraginta martyrum. Ab illo loco per planitiem amoenam infra altos montes pervenimus ad ecclesiam unam parvulam sancti Emidrii. Progredientes enim inter montes invenimus in planitie saxum ingentis magnitudinis, ex quo olim, cum Moïses cum filiis Israël in desertis esset, tracto post se quocumque proficisceretur saxo, fontes duodecim, ex unaquaque parte sex, prosiliebant. Quorum fontium adhuc signa veluti cicatrices ex quibus aqua miraculose profluebat apparent. O stupendum exemplum auxilii Dei qui suos in se fidos et sperantes nunquam derelinquit.

Deinde reversi sumus in sero ad monasterium, pertransitis prius duobus jardinis fructibus atque fontibus decoratis: in quorum secundo est ecclesia una apostolorum Petri et Pauli, in qua habitant aliqui fratres.

Uno igitur die, scilicet XXVII Augusti, hoc iter magnum pertransivimus cum domino Laurendio, nostro trucemanno, atque uno Arabe gaphiratore, qui confessus nobis est se plures Francos in montibus illis, dum secum iret ad iter monstrandum et salvum faciendum, derobasse, immo et nobis itidem fecisset, nisi amore domini Laurendii nobiscum euntis dimisisset. Ideo caute aspiciendum est ne peregrini soli cum gaphiratore, sed semper habito secum aliquo fratre, per montes progrediantur (1).

Ms. de la Bibliothèque municipale de Lille n° 330, fol. LXXXV-LXXXVI.

II

Projet de règlement pour la Confrérie brugeoise des Pèlerins de Jérusalem (début du XVIe siècle).

Jan Adourne, erfachtich patroon vander cappellen van Jherusalem staende binnen deser stede van Brugge, ghesien hebbende tverzouc an hem in gheschrifte ghedaen by edelen ende weerden

(1) L'ortographe du texte latin a été „normalisée“.

personen den pelgherems ende ghemeene ghebroeders vander voyaige van Jherusalem residerende binnen deser voorseide stede, inhoudende hoe zy in meeninghen zyn te instituerene een broederscip vanden ghuenen die nu ofte naermaels doen zullen tvoyage van Jherusalem; omme up den Palmenzondach een processie ende voorts ander wercken van devocien te doene ghelyc men in anderen landen ende plaetsen doet.

Hier omme zoude hemlieden dyncken dat de voorseide cappellen van Jherusalem zeere commodieux ende bequame zyn zoude, indien men hemlieden aldaer zoude willen consenteren een sepulture omme de zelve ghebroeders te begravene daertoe devocie draghende ende tvoorseide voyage ghedaen hebbende, ooc omme ten voorseiden daghe thebbene eene ghenoughelicke plaetse omme tsamen tetene ende met elc anderen snoenens te verblydene ter eeren Gods ende ter weerdicheit vanden zelve voyage.

Item dat de zelve Jan nemen zoude tzynen laste te vercrighene van mynen heere den bisscob van Doornicke de zelve processie te moghen doene in diversschen plaetsen ende straten binnen deser stede die zylieden daertoe ordonneren zullen.

Item dat ooc de zelve Jan hem employeren zoude met alder neerstichede te vercrighene van onsen helegghen vadere den paeus eeneghe pardoenen ende aflaten voor alle de ghuene die ghaen zulen metter zelve processie ende die ten zelve daghe de voorseide cappelle uut devocien visiteren zullen, ende al dit ten eeuweghen daghe zo voor de ghuene die nu ofte naermaels zyn zullen tzelve voyage ghedaen hebbende.

De zelve Jan Adourne gheneghen zynde te ghelievene den voorseiden ghebroeders, te meer dat indien vermeerdt werdt den goddelicken dienst ende de devocie vanden kerstenen menschen verweect, es tevreden hemlieden mildelic te accorderene ende consenterene ter causen vander zelve cappellen ende als erfachtich patroon van diere voor hem ende zyne naercommers, by advise van mynen heeren den pryor ende convent vanden cloostre vanden Chaertruesen buten Brugghe, als hebbende tlast ende bewarenesse vander voorseider cappelle met hueren toebehoorten, tghuendt dies hier naer volcht :

Eerst dat de zelve ghebroeders tvoyage ghedaen hebbende nu wesende ende die naermaels wesen zullen, zullen moghen oorboren ende ghebruucken de voorseide cappelle boven daer dat es thelich cruce upden voorseiden Palmenzondach aldaer niemement incommen zal ten dienste ende dien gheduerende dan de voorseide ghebroeders, Jan Adourne patroon, de prior van den

Chaertruesen, de prior vanden Carmers, ofte de ghuene die in zyn stede tsermoen doen zal ende de cappellaen vander voorseider cappellen nu al jeghenwoordich ofte toecommende; den welcken dienst men celebreren zal ter zulcker hueren als men ordonneren zal metten zelve patroon naer dat zy wederghekeert zullen zyn metter zelve processie diemen ghaen zal ten plaetsen zo men tsamen adviseren zal. Ende te dien daghe zullen hemlieden moghen behelpen metten habytten ende ornamenten diere zyn, belovende dat den dienst aldaer van ouden tyde ghedaen ten zelve daghe zal ghecontinueert zyn zonder die te vermindere; behouden dat de offranden ende andere giften diemen daer doen zal, tzy byden ghebroeders ofte andere wie zy zyn, zullen blyven ten proffyte vander voorseider cappelle, zonder dat de ghebroeders hiet daertoe tzegehene zullen hebben in eenegher manieren.

Item men zal hemlieden ooc accorderen dat zy inde zelve cappelle beneden, twelcke men heet den crocht, hebben zullen een sepulture convenable, dewelcke de zelve Jan als patroon zal doen ordonneren ende maken zonder huerlieder cost, omme aldaer te begraven alle de ghuene die devocie hebben zullen daer begraven te zyne, wesende vanden broederscepe ende tvoorseide voyage ghedaen hebbende ende gheen andere. Up dewelcke sepulture zy zullen moghen doen legghen eenen zaerc zulk alst hemlieden believe zal, verwapent metter wapene van Jherusalem ende anders gheene. Wel verstaende dat de ghuene die aldaer begraven willen wesen, dat zy alvooren ghehouden werden tevreden te stellene den prochiepape ofte den ghuenen diet angaen mach vander prochien ofte plaetsen daert behooren zal, zonder cost ofte last vander cappellen, ende ooc tevreden stellen den cappellaen vander cappellen vanden dienste die hy doen zal ter discrecien vanden proost vanden ghebroeders ende vanden patroon der zelve cappellen.

Item de zelve patroon zo voor hem ende zyne naercommers accordeert liberalic ende uut goeder jonste ende belooft hemlieden ten zelve Palmenzondaghe te ghereedene eene heerlicke noenmaeltydt totter somme van dertich scellinghen grooten ofte meer tzynder discretie, aldaer de zelve ghebroeders tsamen hebben zullen huerlieder refectie ende verblyden ter eeren Gods ende vanden heleggen voyage zonder huerlieder cost, ter welcker maeltydt zullen moghen commen metten ghebroeders, de patroon vander cappellen present ofte toecommende, de prior vanden Chaertruesen, de prior vanden Carmers ofte de ghuene die in zyn stede tsermoen ghedaen zal hebben, de capellaen



Fig. 4. Pieter Reyphin / avander



Fig. 5. il nest / hainau
 au senescal
 kikepois A. Y.
 le : b : de serain

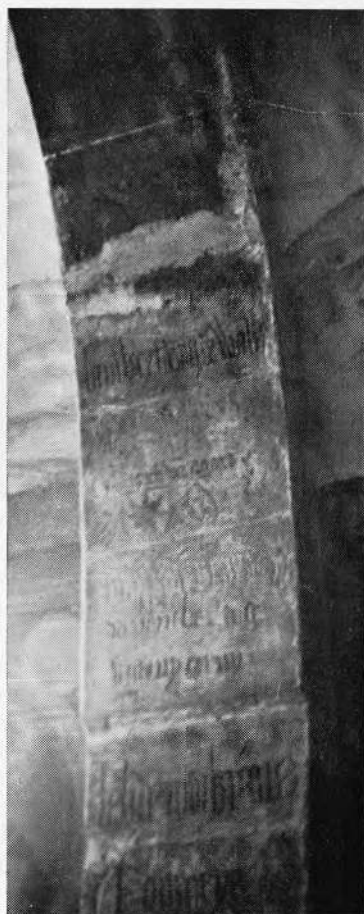


Fig. 6. Lambert vande Walle

vander cappellen ende gheen ander van wat state ofte condicie zy zyn, ten ware dat zy tzelve voyage ghedaen hadden al waren zy vremde, de welcke aldaer ooc zullen moghen commen zonder huerlieders cost zo voorseid es.

Item nopende den article by den welcken myn heeren de ghebroeders verzoucken dat Jan Adourne hem sterck maken zoude te vercrighene van mynen heere den bisscop van Doornycke te moghen verbreden huerlieders processie.

De voornoemde Jan Adourne verzouct danof verdreghen te zyne, ghemerct dat buten zynder macht es, nemaer es tevreden dat te helpen solliciteren, zonder hem anders te willen verbyndene.

Item diesghelycke verzouct verdrach van te vervolghene eeneghe pardoenen ofte aflaten, anghезien dat de zelve cappelle danof als nu voorzien es. Maer indien de ghebroeders ghelieft eeneghe meer ofte breedere te vervolghene, moghen dat doen, ende zal hemlieden daer inne gheerne assisteren zonder anders hem te verbyndene.

Item ter conservatie van tghuendt dies voorseid es, ende ten hende dat eeuwich ende gheduerich zy, de zelve Jan Adourne als patroon ende uuter name vander voorseider cappellen, es tevreden danof te ghevene zyne behoorlicke brieven, metten consente vanden prior ende convent vanden Chaertruesen, als regard hebbende vander cappellen, al zonder fraude ofte prejudicie vander zelve cappellen ofte zyne patronaetscepe in andere zaken in wat manieren het zy.

Ende dit mids dat de voorseide ghebroeders nu wesende ofte die naermaels wesen zullen, liberalic gheaccordert hebben dat alle de ghuene vanden ghezelscepe ende tvoyage ghedaen hebbende, ghehouden werden thueren overlydene waer zy begraven werden, tzy in de voorseide cappelle oft elders, te betalene ter cappellen behouf een pont grooten vlaemscher munten, danof de ontfanghere vander zelve cappellen nu wesende ofte hiernaer commende ghehouden wert rekeninghe te doene metten anderen goedinghen vander cappelle.

Item ende want de zelve ghebroeders te kennen ghegheven hebben dat zy voor een beghinsele vanden ghezelscepe ter eeren Gods ende van zynen helegghen grave, in wille zyn te ghevene een somme van penninghen omme temployerene tzy in habytten, juweelen ofte in andere ornamenten vanden aultare, es ghesloten om nu ende den toecommenden tydt dat zy dat zullen moghen doen thuerlieders ghelieften, met condicien dat zy daerup zullen moghen doen stellen de crucen ende wapene van Jherusalem

ende gheen andere.

Item es ooc besproken omme dat zy intencie hebben in toecommenden tyden aldaer te fonderene eeneghe messen oft anderen goddelicken dienst dat zy ende de voorseide patroon nu zynde ende toecommende tsamen ordonneren zullen zulcke cappellanen alst hemlieden goedt dyncken zal, dewelcke zy ooc zullen moghen verlaten ende andere institueren thuerlieder ghe-
liefte.

Item hebben ooc dezelve ghebroeders by ghemeenen accoorde beloofd voor hemlieden ende huere toecommende ghebroeders te houdene ende continuerene huerlieder broederscip ende devocie nu ende tallen tyde inde voorseide cappelle ende nieuwers el, metten condicien voorseid. Ende ghebuerdet by fortunen van oorloghen, sterften, pestilencien ofte anderssins dat 't voorseide ghezelscip te nyeuten quame, dat God verde, zo hebben zy gheaccordeirt ende accorderen voor hemlieden ende hueren naercommers dat al zulcke penninghen, juweelen, habytten, ornamenten ende andere ghiften dan wesende, gheheelic bliven zullen, metsgaders ooc van allen den fondacien, diensten oft cappelrien ten proffyte vander zelve cappellen danof de gheheele disposicie alleene behouden zal de patroon van diere, zonder eenich wederzegghen ende niement anders.

Item ter verzekertheden van al tghuendt dies voorseid es zulen brieven ghemaect werden in behoorlicker voormen by beeden partyen etc.

Archives de la famille Adornes, en dépôt aux archives de la ville de Bruges.

III

Analyse de documents se rapportant à l'institution d'une Confrérie de Pèlerins de Terre Sainte à Bruges

A. Bulle de S.S. le pape Martin V, en date du 11 septembre 1430, donnant plein pouvoir à l'Abbé de Saint-André lez-Bruges pour permettre aux confrères du Saint-Sépulcre de faire usage de la chapelle de Jérusalem et de la maison attenante.

„Datum Rome, apud Sanctos Apostolos, XI kalendas septembris, pontificatus nostri anno tertidecimo”.

(Original, muni de sa bulle en plomb).

B. Acte dressé le 21 janvier 1524 par le notaire Philippe Cools, établissant que Jean Adornes, patron de l'église de Jérusalem, a déclaré devant lui que tout ce que la confrérie des pèlerins de Terre Sainte a placé et pourrait encore placer dans cette cha-

pelle n'a pu l'être que par tolérance de sa part et qu'il se réserve le droit d'enlever ces objets à son gré.

(Original, avec signature notariale).

C. Acte du 28 mars 1524, par lequel le bourgmestre, les échevins et les conseillers de la ville de Bruges enregistrent l'accord intervenu entre le Frère Cornelis de Clerc, prieur du couvent des Chartreux, établi hors ville, et Jean Adornes, échevin de la ville, remplissant respectivement les fonctions de régent et de patron de la chapelle de Jérusalem, d'une part, et Adrien de Donckere, Jean Provoost et Noël vander Weerde, intervenant au nom de la confrérie des pèlerins de Terre Sainte, d'autre part, au sujet de l'usage de la chapelle par la dite confrérie.

(Original avec le sceau aux causes de la ville, endommagé, en cire brune).

D. Acte du 13 avril 1527, par lequel le notaire Philippe Cools établit que Jean Adornes, patron de la chapelle de Jérusalem, a protesté contre le projet de Jean Provost, régent de l'association des pèlerins de Terre Sainte, et consorts, tendant à transférer ailleurs le siège de cette institution, et qu'il a signifié cette protestation au susdit Jean Provost.

(Original, avec signature notariale).

Archives de la famille Adornes, en dépôt aux archives de la ville de Bruges.